

Université Constantine 3
Faculté de médecine de constantine
Département de médecine

Service de médecine du travail

Module de médecine du travail

Période du 18/11/2018 au 06/12/2018

Contrôle des connaissances Lundi le 10/12/2018

Q1: Parmi les expositions professionnelles suivantes, lesquelles peuvent être à l'origine d'un asthme professionnel (ouvrant droit à la déclaration au titre des tableaux des maladies professionnelles)?

- 1- La préparation ou l'emploi des pénicillines
- 2- L'exposition au chrome et/ou nickel
- 3- Emploi de plumes et duvets
- 4- L'exposition au latex
- 5- Travaux exposant aux isocyanates

A(2, 3, 4, 5)

B(1, 2, 4, 5)

C(2, 4, 5)

D(1, 2, 3, 5)

E(1, 2, 3, 4)

Q2: Parmi les examens suivants, lequel permet d'évoquer le caractère professionnel de l'asthme :

- A- Le test de provocation bronchique
- B- Le dosage des IgE totales
- C- Le test d'éviction
- D- Les tests Epicutanés
- E- Le test d'épreuve aux corticoïdes.

Q3: Le portage chronique des virus des hépatites (C) expose au risque de développer :

- 1- Une cirrhose hépatique
- 2- Un cancer des voies biliaires
- 3- Un cancer du pancréas
- 4- Un carcinome hépatocellulaire
- 5- Un cancer Bronchique

A(1, 2)

B(1, 3)

C(2, 4)

D(1, 4)

E(1, 2, 4, 5)

Q4: Les prions sont :

- A- Des particules lipidiques responsables de dégénérescence du système nerveux central.
- B- Des particules protéiques responsables de problèmes de lyse cellulaire.
- C- Des particules protéiques responsables de troubles métaboliques.
- D- Des particules virales à l'origine d'atteintes neurologiques.
- E- Des particules protéiques responsables de dégénérescence du système nerveux central.

Q5: Les virus sont des agents biologiques qui :

- A- Envahissent la cellule pour pouvoir se multiplier.
- B- Se multiplient dans le sang puis envahissent la cellule.
- C- Pénètrent à l'intérieur de la cellule, l'infectent et ont un pouvoir de sporuler.
- D- Se fixent sur la cellule et la détruisent.
- E- Pénètrent à l'intérieur des cellules et restent à l'état quiescent, et ne se manifestent que lors d'une baisse de l'immunité

Q6: Une éruption cutanée faite de papulo-pustules siégeant aux avant-bras chez un opérateur sur machine évoque :

- A. Une dermatite d'usure
- B. Un eczéma de contact
- C. Une urticaire
- D. Un impétigo
- E. Des boutons d'huile

Q7: Une dermatose faite de comédons et de papules chez un manipulateur de pesticides évoque :

- A. Une éruption

Q6: Une éruption cutanée faite de papulo-pustules siégeant aux avant-bras chez un opérateur sur machine évoque :

- A. Une dermite d'usure
- B. Un eczéma de contact
- C. Une urticaire
- D. Un impétigo
- E. Des boutons d'huile

Q7: Une dermatose faite de comédons au niveau des parties découvertes chez un manipulateur de pesticides après plusieurs semaines d'utilisation est :

- A. Une éruption acnéiforme
- B. Une engelure
- C. Une dermite de contact
- D. Une infection staphylococcique
- E. Une Acné chloré

Q8: Les ultraviolets C, sont des rayonnements non ionisants qui donnent des dermatoses érythémateuses lors

- A. D'une exposition aux travaux de soudure
- B. D'une exposition aux ultraviolets C d'origine solaire
- C. D'une irradiation aux rayons α
- D. D'une exposition aux infrarouges
- E. D'une activité en radiodiagnostic

Q9: Un eczéma de contact allergique, est caractérisé par :

- A. Une éruption cutanée qui reste localisée au point de contact avec l'allergène
- B. Une lésion cutanée faite uniquement de callosités
- C. Absence de prurit
- D. Absence de vésicules
- E. Un aspect vésiculeux

Q10: Quelles sont les propositions exactes à propos de l'intoxication chronique au plomb?

1. Elle résulte d'une exposition de courte durée et d'une absorption rapide du toxique,
2. Elle résulte d'expositions répétées pendant une longue période de temps.
3. Les effets engendrés par des expositions répétées s'accumulent sans que le toxique ne s'accumule dans l'organisme,
4. Une dose seuil est nécessaire pour que le plomb exerce un effet cumulatif
5. Les effets engendrés par des expositions répétées n'apparaissent que lorsque le toxique s'accumule dans l'organisme,

Q11: Que doit-on connaître au sujet d'un toxique avant son utilisation ?

- 1- Sa couleur qui nous permet de l'identifier.
- 2- Ses propriétés physico-chimiques.
- 3- Son métabolisme.
- 4- Son odeur spécifique.
- 5- Son mécanisme d'action.

A(1, 2, 3, 5)

B(1, 4, 5)

C(2, 3, 5)

D(2, 4, 5)

E(1, 4)

Page 2

D(2, 3, 4, 5)

E(1, 3, 4)

Q19: " apparié De quel

- A.
- B.
- C.
- D.
- E.

Q20: Concernant ce cas s'agit'il de

1. Une éruption
2. La source
3. Quand
4. Une contamination
5. Une contamination ouverte

A(2,4)

Q21: Parmi les affections déterministes ?

1. Ils surviennent
2. Les effets sont
3. A partir de 3 à
4. Les effets sont
5. Une stérilité fé
6. La gravité des e

A(2,4,5)

B(1, 2, 3, 4, 5)

Q12: Les manifestations cliniques liées à la manipulation des produits chimiques sont en rapport avec:

- 1- Leur présence dans les produits finis.
- 2- Leur présence dans les urines.
- 3- Leur élimination sous forme inchangée dans l'air expiré.
- 4- Leur capacité à induire une irritation des voies respiratoires supérieures.
- 5- Leur capacité à favoriser l'action des microorganismes.

A (1, 2, 3, 5)

B (2, 3, 5)

C (2, 3, 4, 5)

D (toutes les réponses sont justes)

E (toutes les réponses sont fausses)

Q13: Le risque physique est :

- 1- Tout risque induisant une lésion corporelle.
- 2- Tout risque pouvant être à l'origine d'une lésion physique imputable à une cause extérieure à l'organisme.
- 3- Tout risque pouvant porter préjudice à l'intégrité physique de l'organisme.
- 4- Tout risque en rapport avec l'action d'un toxique manipulé par le travailleur.
- 5- Tout risque en rapport avec une activité physique intense.

A (1, 2, 3, 5)

B (2, 3, 5)

C (2, 3, 4, 5)

D (toutes les réponses sont justes)

E (toutes les réponses sont fausses)

Q14: Le travail en vase clos consiste à :

- A- Placer le travailleur dans une enceinte close pour éviter toute fuite du produit chimique en dehors du local de travail.
- B- Placer un groupe de travailleurs ensemble dans un local de travail clos, pour éviter les courants d'air qui pourraient propager les produits chimiques dans toute l'entreprise suite aux déplacements des travailleurs.
- C- Placer le produit chimique dans un système étanche.
- D- Interdire l'accès au local de travail à toute personne étrangère au service.
- E- Placer les travailleurs dans un local fermé et les doter de moyens de protection.

Q15: - Les travailleurs qui ont été exposés professionnellement à des agents CMR doivent bénéficier après cessation de leur activité professionnelle :

- A- D'un certificat médical de bonne santé.
- B- D'un certificat de compétence professionnelle.
- C- D'une prime de nuisance en fonction des années d'exposition.
- D- D'une surveillance médicale post-professionnelle.
- E- D'un certificat médical interdisant toute exposition ultérieure.

Q16: Parmi les insecticides suivants quel(s) est (sont) celui (ceux) qui est (sont) susceptible(s) de poser un problème de pollution de l'environnement par le biais de ses (leurs) caractéristiques chimiques ?

1. La deltaméthrine
2. Les organochlorés
3. Les carbamates
4. Le DDT
5. Le Malathion

A(5)

B(3,5)

C(2,4)

D(1)

E(1,3,5)

Q17: Certaines classes d'insecticides bénéficient du meilleur rapport efficacité/ toxicité pour lesquels?

1. Les organophosphorés
2. Les pyrèthres et pyrèthrinoïdes
3. Les carbamates
4. Les organochlorés
5. Les Malathion

Q17: Certaines classes d'insecticides bénéficient du meilleur rapport efficacité/ toxicité. lesquels?

- 1. Les organophosphorés
- 2. Les pyrèthres et pyrèthrinoides de synthèse
- 3. Les carbamates
- 4. Les organochlorés
- 5. Les pyrèthres et pyrèthrinoides naturels

A(2,4)

B(2)

C(4,5)

D(5)

E(1,3)

Q18: Une des étapes du traitement de l'intoxication aiguë aux organophosphorés est l'administration de l'atropine. Quelles sont les propositions exactes concernant cet antidote?

- 1. L'atropine est le médicament de choix qui bloque l'action de l'acétylcholine au niveau des récepteurs nicotiniques
- 2. N'a aucun effet sur les lésions biochimiques fondamentales
- 3. Peut être administrée à titre préventif à un agriculteur
- 4. Administrée à la dose de 2 à 8 mg en IV, puis tout les 10 minutes à la dose de 5 mg jusqu'à l'apparition des symptômes d'atropinisation
- 5. N'a aucun effet sur les symptômes nicotiniques et centraux
- 6. Ne doit jamais être administrée à un patient anoxique

18 → A

A(2,5,6)

B(1,3,5)

C(1,4,6)

D(1, 2, 3, 4, 5, 6)

E(1,3,6)

Q19: "Un atome qui porte sur sa couche électronique externe un ou plusieurs électrons non appariés : cette configuration lui confère une haute réactivité chimique" De quel élément chimique s'agit-il ?

- A. D'un isobare
- B. D'un atome excité
- C. D'un isotope
- D. D'un radical libre
- E. D'un atome ionisé

Q20: Concernant le mode d'exposition de l'organisme aux rayonnements ionisants. Dans quel cas s'agit-il d'une contamination ? donnez la (les) bonne(s) réponse(s)

- 1. Une exposition interne : l'élément radioactif est à l'intérieur de l'organisme
- 2. La source de rayonnement est située hors de l'organisme
- 3. Quand l'organisme est susceptible d'entrer en contact direct avec une source radioactive
- 4. Une contamination peut être partielle ou globale
- 5. Une contamination peut être externe si la substance radioactive est en contact avec une plaie ouverte

A(2,4)

B(1,3,5)

C(1,2,4)

D(4)

E(1,2,3,4,5)

Q21: Parmi les affirmations suivantes, quelles sont les propositions attribuées aux effets déterministes ?

- 1. Ils surviennent à des doses élevées (centaines de Gray)
- 2. Les effets sont en rapport avec l'irradiation des cellules somatiques
- 3. A partir de 3 à 8 Gray : on a une atteinte cutanée (radiodermite aiguë)
- 4. Les effets sont en rapport avec l'irradiation des cellules germinales
- 5. Une stérilité féminine définitive à partir de 6 Gray
- 6. La gravité des effets est indépendante de la dose

A(2,4,5)

B(1,2,4,6)

C(4,4,5)

Page 4

D(4,6)

E(1,3)

Q22: Quelles sont les manœuvres cliniques permettant de mettre en évidence un TMS avéré de l'épaule (conflit sous acromial) ?

1. Le test de Neer qui met en évidence un conflit sous acromial antéro-supérieur
2. Le palm up test
3. Le test de Hawkins qui met en évidence un conflit sous acromial antéro-supérieur
4. Le test de Finkelstein
5. Le test de Yocum

A(1, 2, 3, 5)

B(1, 3, 4, 5)

C(1, 3, 4)

D(1, 3, 5)

E(2, 3, 5)

Q23: Dans l'examen clinique de l'épaule, des douleurs localisées lors de la flexion contrariée du poignet/main évoquent:

- A. Une atteinte tendinite des extenseurs de la main
- B. Une tendinite des fléchisseurs de la main
- C. Une maladie de De Quervain
- D. Un syndrome de la loge de Guyon
- E. Un syndrome du canal carpien

Q24: Les professions suivantes exposent les travailleurs au risque d'être intoxiqués par le plomb sauf une, laquelle?

- A. Fabrication d'accumulateurs
- B. Fabrication et emploi des lubrifiants
- C. Fabrication des appareils de mesure
- D. Fabrication des peintures
- E. Fabrication d'écrans antiradiations

Q25: La CHS (Commission paritaire d'hygiène et sécurité) est une commission qui:

- A. Est présidée par le chef d'entreprise, le médecin du travail à un rôle de conseiller
- B. Est composée par le médecin du travail, le chef d'entreprise ou son représentant et les représentants syndicaux des travailleurs.
- C. Siègent obligatoirement deux fois par an
- D. Siègent à l'occasion de chaque accident du trajet
- E. Décide de l'attribution des incapacités physiologiques partielles (IPP)

Q26: La visite médicale d'embauche a pour but :

- A. De s'assurer que le travailleur est professionnellement apte au poste de travail proposé
- B. De s'assurer que les exigences du poste de travail sont incompatibles avec le profil de santé du salarié
- C. De pratiquer un bilan médical standard afin de prévenir les maladies professionnelles
- D. D'éviter aux malades chroniques d'occuper des postes de travail dangereux
- E. De s'assurer que les travailleurs occupent des postes qui conviennent à leurs aptitudes médicales

E(1,3,5)

Q27: La reconnaissance d'une surdité en maladie professionnelle nécessite :

- A. Une profession exposante au bruit inscrite parmi la liste indicative de réparation n°42
- B. Un déficit audiométrique bilatéral
- C. Une perte auditive d'au moins 15 dB
- D. Un délai de prise en compte de 1 an
- E. La présence d'un facteur de risque

E(1,3)

organophosphorés est
actes concernant cet antidote?
acétylcholine au niveau des

- C. De préférence
- D. D'éviter aux malades chroniques d'occuper des postes qui conviennent à leurs aptitudes
- E. De s'assurer que les travailleurs occupent des postes qui conviennent à leurs aptitudes médicales

E(1,3,5)

Q27: La reconnaissance d'une surdité en maladie professionnelle nécessite :

- A. Une profession exposante au bruit inscrite parmi la liste indicative figurant au tableau de réparation n°42
- B. Un déficit audiométrique bilatéral, symétrique, irréversible et non évolutif d'au moins 35 dB
- C. Une perte auditive d'au moins 35 dB sur la meilleure oreille
- D. Un délai de prise en charge de 03 ans selon le tableau n°42
- E. La pratique de deux examens audiométriques, séparés d'une période d'au moins trois jours de non exposition au bruit

E(1,3)

Q28: Le stade 1 de la surdité professionnelle se caractérise par :

- A. Une fatigue auditive permanente
- B. La présence d'acouphènes et de vertiges
- C. Un déficit auditif localisé aux 4000 Hz réversible après retrait
- D. Une surdité de perception avec atteinte cochléaire
- E. Un test de peyser < à 10 db

E(1,3,6)

Q29: Dans la phase d'imprégnation saturnine, les indicateurs biologiques suivants sont des indicateurs d'effets sauf un, lequel?

- A. L'hémoglobine, l'hématocrite, les ponctuations basophiles
- B. Le plomb dans les cheveux
- C. Les protoporphyrines libres des hématies
- D. L'ALAD des hématies
- E. L'ALA urinaire et sérique

Q30: L'intoxication chronique au mercure peut entraîner:

- 1. Une paralysie des extenseurs longs du médius et de l'annulaire
- 2. Une colique abdominale évoquant une urgence chirurgicale
- 3. Une Paralysie des fléchisseurs de la main
- 4. Un tremblement fin des doigts
- 5. Un syndrome néphrotique classique

A(1, 2, 4)

B(1, 2, 5)

C(3, 4)

D(4, 5)

E(1, 2, 3, 4)

Q31: Des anomalies radiologiques pulmonaires parenchymateuses de densité 1/2 :

- A. Est une densité de catégorie 1
- B. Est une densité de catégorie 2
- C. Est une densité qui cache toute l'arborescence broncho alvéolaire
- D. Est une sous-catégorie de la catégorie 2
- E. Est une opacité de type punctiforme

Q32: Un syndrome radiologique interstitiel avec une anomalie 3/3 p/q est :

- A. De densité qui ne cache pas l'arborescence broncho alvéolaire et avec moins d'opacités
- B. De densité qui cache le bronchogramme et avec moins d'opacités punctiformes
- C. De densité qui ne cache pas le bronchogramme et avec peu d'opacités arrondies
- D. De densité qui cache le bronchogramme et avec peu d'opacités arrondies
- E. De densité qui cache l'arborescence broncho alvéolaire et avec plus d'opacités arrondies

E(1,3)

Q37: Dan

- A. E
- B. D
- C. Du
- D. Fix
- E. La

Q38: Les TM

1. TMS avé
2. TMS Lat
3. TMS sym
4. TMS sym
5. TMS avéré

A(1, 3)

Q39: Le protoc

1. Destiné à tou
2. Permet une h
3. C'est un outil
4. utilisé seuleme
5. Il détaille la nat

A(1, 2, 3, 5)

Q40: Parmi les propo
sont justes?

1. Un test au froid p
2. Un test au froid né
3. Les crises de décol
4. Un test au froid posi
5. Test au froid négatif

A(1, 2, 4)

B(5)

Q33: Des anomalies radiologiques pulmonaires parenchymateuses 1/2 p/r est :

- A. De densité de catégorie 2 avec plus d'opacités arrondies
- B. De densité de catégorie 2 avec peu d'opacités irrégulières
- C. De densité de catégorie 1 avec moins d'opacités punctiformes
- D. De densité de catégorie 1 avec moins d'opacités arrondies
- E. De densité de catégorie 1 avec plus d'opacités punctiformes

Q34: Parmi les propositions suivantes concernant un des moyens de la radioprotection: le zonage. Quelles sont les propositions exactes ?

- 1. Il s'agit d'une obligation de la loi
- 2. C'est une délimitation de zone de travail autour de toute source de rayonnements ionisants
- 3. Il s'agit uniquement d'une réglementation de l'accès aux lieux du travail
- 4. Peut être modifiée en fonction des résultats de contrôle
- 5. Indispensable pour déterminer les catégories professionnelles (A et B)
- 6. Réalisée par le du médecin du travail

A(1,2,4,5) B(1,2,3,4,5,6) C(3,5,6) D(2,6) E(1,3,6)

Q35: En matière de radioprotection, Une infirmière qui travaille dans un service de médecine nucléaire doit faire l'objet d'une surveillance médicale spéciale. Ce suivi médical est assuré par le médecin du travail et doit contenir plusieurs éléments à savoir:

- 1. Le dossier spécial (le suivi les résultats de la dosimétrie)
- 2. L'échographie thyroïdienne
- 3. La numération formule sanguine
- 4. L'examen ophtalmologique
- 5. Le bilan radiochimique
- 6. Le bilan rénal et hépatique

A(1,2) B(1, 2, 4) C(1,3,5,6) D(2,4)

Q36: Parmi les points suivants, lequel ne correspond pas aux objectifs de la médecine du travail :

- A. Promouvoir et maintenir le plus haut degré de bien être physique, mental et social des travailleurs dans toutes les professions.
- B. Prévenir tout dommage causé à la santé de ceci par les conditions de travail.
- C. Les protéger dans leur emploi contre les risques résultant de la présence d'agents préjudiciables à leur santé.
- D. Placer et maintenir le travailleur dans un endroit convenant à ses aptitudes physiologiques et psychologiques.
- E. Soutenir psychologiquement les travailleurs à l'embauche, afin qu'ils puissent s'adapter à leurs nouveaux postes de travail

Q37: Dans le cadre de l'accident du travail, Le Certificat Médical de guérison doit :

- A. Etre établi en 3 exemplaires
- B. Décrire le siège des lésions, leur nature et le pronostic
- C. Durée d'incapacité au travail
- D. Fixé le taux d'IPP
- E. La date de la reprise du travail

Q38: Les TMS mis en évidence selon le protocole SALTSA Peuvent être Classés en

- 1. TMS avérés: si présence seulement des plaintes
- 2. TMS Latents: si présence des plaintes associés à des critères temporels
- 3. TMS symptomatiques: si présence de plaintes au moins 4 jours au cours des 12 derniers mois
- 4. TMS symptomatiques: si présence des plaintes associées à des critères temporels
- 5. TMS avérés s'il ya des plaintes associées à des critères temporels

A(1, 3)

Q39: Le proto

Q37: Dans le cadre de l'accident du travail, Le Certificat Médical de guérison doit :

- A. Etre établi en 3 exemplaires
- B. Décrire le siège des lésions, leur nature et le pronostic
- C. Durée d'incapacité au travail
- D. Fixé le taux d'IPP
- E. La date de la reprise du travail

Q38: Les TMS mis en évidence selon le protocole SALTSA Peuvent être Classés en

- 1. TMS avérés: si présence seulement des plaintes
- 2. TMS Latents: si présence des plaintes associés à des critères temporels
- 3. TMS symptomatiques: si présence de plaintes au moins 4 jours au cours des 12 derniers mois et les manœuvres cliniques sont négatives
- 4. TMS symptomatiques: si présence des plaintes associés à des critères temporels et les manœuvres cliniques sont positives
- 5. TMS avérés s'il ya des plaintes associés à des critères temporels et des manœuvres cliniques positives

A(1, 3) B(3, 5) C(1, 4) D(2, 3) (2, 4)

Q39: Le protocole SALTSA

- 1. Destiné à tous les médecins quelque soit leur spécialité
- 2. Permet une harmonisation des pratiques de dépistage
- 3. C'est un outil diagnostique utilisable à des fins médico-légales.
- 4. utilisé seulement dans le cadre de réseaux de surveillance épidémiologique.
- 5. Il détaille la nature des symptômes spécifiques à rechercher, les critères temporels et les signes cliniques

A(1, 2, 3, 5) B(1, 3, 4, 5) C(2, 5) D(1, 4, 5) E(1, 2, 3, 4, 5)

Q40: Parmi les propositions suivantes concernant le syndrome de Raynaud, lesquelles sont justes?

- 1. Un test au froid positif évoque un syndrome de Raynaud avéré
- 2. Un test au froid négatif avec notion de crises occasionnelles de décoloration de la pulpe d'au moins un doigt évoque un syndrome de Raynaud symptomatique
- 3. Les crises de décoloration de la pulpe d'au moins un doigt seules évoquent un Syndrome de Raynaud avéré
- 4. Un test au froid positif avec notion de crises occasionnelles de décoloration de la pulpe d'au moins un doigt évoque un syndrome de Raynaud avéré
- 5. Test au froid négatif avec notion de crises occasionnelles de décoloration de la pulpe d'au moins un doigt évoque un syndrome de Raynaud latent

A(1, 2, 4) B(5) C(1, 5) D(2, 4) E(2, 3)

40 → D



Département de Médecine de Constantine - Epreuve Médecine du travail - A6 - R1 -(théorie+pratique) le 11-12-2018-2019

Date de l'épreuve : 09/12/2018

Page 1/1

Corrigé Type

Barème par question : 0.500000

N°	Rép.
1	D
2	C
3	D
4	E
5	A
6	E
7	E
8	A
9	E
10	D
11	C
12	E
13	E
14	C
15	D
16	C
17	E
18	A
19	D
20	B
21	E
22	D
23	B
24	C
25	A
26	E
27	C
28	C
29	B
30	D
31	A
32	E
33	E
34	A
35	C

N°	Rép.
36	E
37	E
38	B
39	C
40	D

Ch. Constantine
Dr. M. L. KHALDI
MAITRE ASSISTANT
MÉDECINE DU TRAVAIL